



Message à tous les parents
d'enfants ayant l'âge de 4 ans
avant le 1^{er} octobre 2022

Objet : Inscription de votre enfant entre le 31 janvier et le 13 février 2022

Madame,
Monsieur,

Grâce à l'appui du Centre intégré de Santé des Services Sociaux (CISSS), nous vous faisons parvenir cette lettre afin de vous renseigner sur la possibilité d'inscrire votre enfant au préscolaire pour l'année scolaire 2022-2023.

Il nous apparaît important de vous inviter à inscrire votre enfant aux services d'éducation préscolaire. En plus de lui permettre de s'intégrer graduellement à l'école, ils ont pour but de favoriser son développement global et visent la réussite de son parcours scolaire et personnel.

Tel que la loi l'indique, nous tenons à préciser que l'inscription d'un enfant d'âge préscolaire n'est pas obligatoire, mais nous vous le recommandons fortement pour les raisons citées précédemment.

Une rencontre d'informations aura lieu dans votre milieu, surveillez les médias sociaux (pages Facebook du centre de services ou de votre école) pour tous les détails.

Comment inscrire mon enfant ?



Nous vous demandons de **contacter l'école primaire de votre milieu** afin de connaître la procédure d'inscription. Vous pouvez consulter les coordonnées en annexe.



Lors de la procédure d'inscription, vous aurez peut-être un petit questionnaire à compléter pour nous permettre de mieux connaître votre enfant et de répondre le plus possible à ses besoins. Nous vous demandons aussi l'autorisation d'échanger de l'information avec le CISSS si votre enfant reçoit déjà des services afin d'en assurer la continuité et le suivi.



Lors de l'inscription, vous devrez avoir le **certificat de naissance original grand format** de votre enfant. (Dans l'éventualité que vous ne l'avez pas, vous pouvez quand même venir l'inscrire et nous fournir le document plus tard.) Vous devrez aussi présenter une **preuve de résidence** (exemples : facture d'Hydro-Québec, bail, permis de conduire, etc.)



De plus, si vous n'avez pas l'intention d'inscrire votre enfant, il serait important d'en aviser la secrétaire de l'école de votre quartier afin d'éviter qu'on vous sollicite à nouveau.

Nous vous remercions à l'avance de l'intérêt que vous porterez à cette demande et nous vous demandons d'inscrire votre enfant à partir de maintenant, si ce n'est pas déjà fait, et ce, jusqu'au mois de février prochain.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter Mesdames Mélissa Levesque ou Chantale Lavoie, secrétaires des Services éducatifs du Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs au 418 854-2370, poste 2133 ou par courriel au melissa.levesque@csfl.qc.ca. Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Directrice des services éducatifs